



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le 4 mars 2024, à 19 h 00, à la salle du conseil située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, L'Ascension, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2024-002 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure concernant un garage qui a été construit non conformément au permis demandé. Il est d'une superficie plus grande que la résidence, donc est un bâtiment de grande envergure, ce qui n'est pas permis à la réglementation dans le zonage VIL II.

Localisation : Lot 6175223, du cadastre du Québec, 16, chemin des Perches

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à L'Ascension le 07 février 2024.

Céline Chicoine
Directrice générale adjointe